

Si votre enfant

- ☞ a entre 10 et 18 ans
- ☞ a bénéficié de l'allocation de rentrée scolaire
- ☞ est licencié au VCC



Il peut bénéficier de Coupons-Sport
délivrés par le Comité du Finistère de Cyclisme



Afin que nous en fassions la demande :

Faites nous parvenir une photocopie de l'attestation
d'allocation de rentrée scolaire de votre enfant

avant le 31 janvier 2014

à

Véloce Club Châteaulinois
Maison du Vélo, 29150 CHATEAULIN
ou par mail : vcccontact@laposte.net